CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

ERMAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

es renseignements sont demandés PRI les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

POUR SEPTEMBRE 1902.

ngulard M. et Mad.	Graff, famille
ecker, Col J. W (Succ	Granjon, Gabriel
ossman del	Guécouit, Léon Théodore
rea, Jean	Hess, Thérèse
istal, Michel	Jaanbe, Jules (fils de)
ersonne Jean Marie (famille de)	Lagarde, Justin Marélarge, Mme Vve	Laherre, Bertrand
Gustave	Laherre, Dominique
algris	Laherre, Mathieu
ouat, Antoine	Laherre, Raymond
naase, Jean Pierre	Martin, Eugène
ociet, Joseph	Ma-in Emile Joseph
ourmigny Mad. J. M., née Madeleine Labau	Navellan, Gabriel
	Paradis, Berthe
Simard Vve, née Emilina Roger.	Previnaire, Pierre
eorget Elias	Rambaud
ranit, Jacques	Wolff, Jean Louis

LETTRES.

de Meyer, Joseph
Reynaud, Louis

Signé : le Consul

F. AMBROGI.

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur,

SEULE MAISON FRANÇAISE,

rticles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

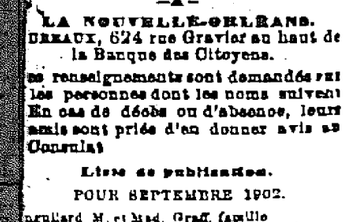

11 mai—1m—dim mer

e meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

ure la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu / tous les pharmaciens.

1 nov 1901—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

ENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

remiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

mes B. Rosser, Jr., subrogé, vs Vve Patrick Mannion ou Manning.

DEMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 9,555—En vertu un writ de fieri facias à moi adressé par Hon. Wynne Rogers juge de la Premiere Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, rvisen A. je procéderai à la vente à l'enchère blique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, VENDREDI le 26me jour de septembre 1902, à midi de la propriété ci-après crite, à savoir : Tous les droits, titre et intérêt de Mme Catherine Gavin, veuve de Patrick Mannion ou Manning, étant un tiers divis en parties en pleine possession et tous les droits usufruit dans la balance des deux tiers indivis de et à la propriété ci-après décrite, à voir

n certain lot de terre ensemble avec toutes s bâtisses et améliorations, situé dans le xième district de cette ville, dans l'Ilet rné par les rues Galvez, Conti, Johnson Roman Nos 4 et mesurant 27 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à rue Galvez sur 108 pieds de profondeur tre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire dessus intitulé et numérotée. Conditions : comptant. CHAS H. KENNEDY, Constable la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

7 août—27—sept 2 7 14 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William H. Glynn.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,420—Division B—Vu est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ellen Bonte, veuve de William H. Glynn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds attribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.

19 sept—19 23 28

Succession de Michael E. Delin.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,527—Division C Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael E. Delin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent en avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats. 13 sept—18 17 22

Succession de Mme G. Hauser.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 50,004—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Georges J. Glover, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dart & Kernan, avocats.

19 sept—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Chas. S. Pitcher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Morceau —DE— Propriété de Valeur

Dans la Section d'Affaire de cette Ville

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Max T. Miller vs Succession de J. A. Miller et Al.

No 68 291 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci dessus numerotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à l'entrée des lieux ci après décrits étant le numéro 915 rue Decatur, entre les rues Toulouse et Jefferson de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No —, borné par les rues Decatur, Toulouse, Jefferson et Chartres, ledit lot étant désigné par le numéro 3 et mesurant dix sept pieds un pouce et demi de face à la rue Decatur, dix-sept pieds, deux et trois-huitièmes de pouces de largeur sur la ligne du fond par soixante-seize pieds de profondeur de chaque côté d'après le plan dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1830 et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire, le 17 décembre 1830. Ledit lot No 3 est borné par un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot No 2 et dans le fond par un passage en commun avec ledit lot No 3 et autres, et est plus complètement décrit dans le titre de ladite propriété.

Vendu pour effectuer un partage. Condition, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait pardevant J. Zach Spearing, notaire

CHAS. S. PITCHER, Encanteur.

Armand Roman, avocat pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 5,12 19 22

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté,

Seulement à trois lots du Marché Poydras.

John J. Brunet et al's

—vs—

Les mineurs Marie Victoria Brunet et als.

No 68 432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté le 4 septembre 1902, et aussi en vertu d'un jugement lu et rendu le 8 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet numéro trente et un (31) maintenant Ilet numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Roffignac, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds, six pouces (25 6") de face à la rue Poydras sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108 8 5") de profondeur entre lignes parallèles le tout d'après un plan de L. H. Pilié, le 11 avril 1842.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant au rez de chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, galerie de devant et de côté, deux chambres au premier étage, arrière bâtisse attachée à la bâtisse principale, ayant trois chambres au rez de-chaussé et trois chambres au premier étage, une bâtisse au fond à deux étages ayant trois chambres, waterworks, citerne lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, au billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les autres usuelles de sécurité; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1902 en sus du prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant G. M. Barnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Méral, avocat.

14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRES dans la PAROISSE CALCASIEU.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour Division A, daté le 9 septembre 1902, pour le compte de la succession de Douglas West, il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 30 septembre 1902, à midi à la Bourse 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, à savoir : La 1/2 O. du 1/4 N. E. et 1/4 N. E. du 1/4 N. O de la section 11, comté 9 S de R. 12., contenant 121 acres de terre dans la paroisse de Calcasieu, Lne. Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, acte de vente et les timbres des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Frank Soulé, notaire. PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur. 14 sept—14 30

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile du District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, siégeant pour l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 12 septembre 1902 et rendu dans la succession de Mme Ernestine Harzen, No 68 486 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 163 borné par les rues Constance, Laurel, Bellecastle et Dufossat ; ladite portion de terre est composée du lot No 6 et de la portion du fond du lot No 11 ; ledit lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, et la portion du lot No 11 étant située immédiatement à l'arrière du lot No 6, mesurant 30 pieds de largeur sur le fond du lot No 6 sur 29 pieds de profondeur, le tout d'après un plan fait par Wm H. Williams, voyer, daté le 20 mars 1860, annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, recorder enregistreur de la paroisse de Jefferson, daté le 30 avril 1860.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Hubert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.

Geo. G. Friedrichs, Encanteur

Bureau No 832 rue Commune.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 15

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Meilleur Emplacement

Comme Boulangerie dans la Ville.

711-713 rue Dauphine.

Longtemps établie, le fgas et accommodations électriques, deux fours tout neufs venant d'être achevés. Dans le centre d'un voisinage où le commerce de boutique est exceptionnellement grand.

MARDI, LE 14 OCTOBRE 1902 A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières.

311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 10 septembre 1902, dans l'affaire de la succession de Edward Stoecker. No 68 473 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La résidence et boulangerie en briques et en bois à deux étages, 711 713 rue Dauphine, contenant à peu près quatre chambres et boutique, un grand pétrin et deux fours ; écrite et entrée sur le côté et désignée comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet 88, borné par les rues Dauphine, St Pierre, Orléans et Bourgogne, ledit lot mesurant en mesure française quarante deux (42) pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante (60) pieds entre lignes parallèles, bornés sur le côté le plus près de la rue Orléans par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Martin Pierre, sur le côté vers la rue St Pierre par la propriété de Philippe Avegno, ou ses représentants, et dans le fond par celle d'Etienne Dannoy ou ses représentants.

Conditions — Un tiers ou plus en le tout comptant et la balance s'il y en a en un ou un et deux ans, avec huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 sept—12 14 21 28 — oct 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la boulangerie bien établie 711-713 rue Dauphine, près Orléans.

Deux bons chevaux et un wagon, coffrefort neuf

Succession d'Edward Stocker.

No 68 473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

IL SERA vendu à l'enchère publique, LUNDI le 22 septembre 1902 à 11 heures A. M. PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, maintenant en congé, les effets mobiliers dans la boulangerie 711-713 rue Dauphine, contenant tout ce qu'il faut pour faire marcher une boulangerie de première classe incluant coffrefort, deux bons chevaux et un wagon à deux roues. Conditions—Comptant.

12 sept—12 14 21 22

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charlotte Becker, femme défunte de .....

No 68,466—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Erato, Thalie et Liberté, mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur et façade sur la rue Erato de 125 pieds entre lignes parallèles, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Howard et Erato.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

J. B Rosser Jr Esq., avocat.

17 août—17 24 31— sept 7 14 21 28

Succession du Dr Stephen R. Gay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,471—Division C —Attendu que Mme Sarah A. Gay, née Whitworth, veuve de Stephen R Gay, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr Stephen R. Gay, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.

12 sept—12 16 21

Succession de Alfred Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,588—Division C.—Attendu que Louis Dubes a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred Barnes, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Wm R. Ker, avocat.

16 sept—16 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 21 OCTOBRE 1902

—

Vente en Partage-- Héritiers de tous âges.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

No 1125 rue Baronne,

Cottage simple occupé par le propriétaire.

No 1127 rue Baronne,

Cottage simple en bois à deux étages — Loué à $22.

Nos 1416-18 rue Bienville,

Cottage double, loué à raison de $16 chaque côté.

Une rare chance pour un bon placement — Vente positive au plus haut enchérisseur.

Dans l'affaire de

MATHAW D. GARDNER ET ALS. VS JOHN SIDNEY GARDNER.

No 68 326 — Cour Civile de District, Division B.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 21 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 15 septembre 1902 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, et a nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Clio, Gallaope, Dryades et Baronne, étant la moitié inférieure de ce certain lot de terre désigné par le numéro 34 de l'Ilet numéro 34, ladite moitié du lot de terre mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, sur la moitié supérieure dudit lot numéro un et de l'autre côté par le lot numéro deux et dans le fond par le lot numéro 14 acquise par Mme Mary Gardner par achat de Francis Schuler, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 17 mai 1889, enregistré L. du B. des T. 97, fol. 93

2e Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Trémé, en cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Douane, Bienville, Marais et Trémé, désigné comme No 6, dans l'Ilet No 26 sur un plan dressé par J. Cezimany, voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 31 décembre 1841, ledit lot ayant en mesure anglaise trente-et-un pieds, onze pouces, et cinq lignes de face à la rue Bienville et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent dix neuf pieds. Acquis par le défunt Patrick Gardner pendant la communauté existant entre lui et Mary Duffy, par achat de W. A. Holt, par acte pardevant A. Chlapella, notaire, le 12 mai 1845.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représentée par l'acquéreur en billets de lisns de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité ; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant J. J. Wenife, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication

CURTIS & GALLAGHER.

Encanteurs,

No 846 rue Commune.

McCloskey & Benedict, avocats.

18 sept—18 21 28—oct 5 12 19 21

Mardi, le 23 septembre 1902.

No 982 rue Espagne.

Résidence en bois à un étage.

No 68,384—Cour Civile de District—Division E.

Succession de Mme Jules Domingon.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs. Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 23 septembre 1902, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon. John St Paul, juge, et daté le 20 août 1902 et adressé à Peter Gallagher, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir —

Un certain lot de terre, avec les les bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 274, borné par les rues Espagne, Remparts, Bourgogne et Mandeville. Ledit lot est désigné par la lettre C sur un croquis fait par Geo. H. Grandjean et mesurant en mesure américaine, 16 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles et faisant partie du lot ci-après No 278. Voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant Robert Légier, notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 devra être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,

Encanteurs, No 846 rue Commune.

22 août—22 24 31—sept 7 14 21 23

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE

Résidence Simple à Deux Etages.

Dans le Sixième District, No 4622 rue Laurel, entre les rues Valence et Cadiz.

Dans l'affaire de la succession de Mme Francis Block, femme de Wm E. Davids.

No 68,366.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Cadix et Valence, désigné par le No vingt, et mesurant vingt sept pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une résidence confortable simple à deux étages, contenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et six chambres extra grandes, citerne, une chambre détachée de la maison, retiré de la banquette, barrière de façade en fer et allée à pavées dans la cour.

Conditions—Comptant : l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant G. O. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew H. Wilson, avocat.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal No 2508 rue Clio, entre Lesnat et Magnolia.

John Huber vs Mme Peter Wegmann et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clio, Léonat, (anciennement Solis), Magnolia, (anciennement Maunsel) et Erato, désigné comme lot No vingt-un, et mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Clio, sur cent dix-sept pieds, cinq pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles B. Rosser, Jr., subrogé, vs Vve Patrick Mannion ou Manning.

DEMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 9,555—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Hon. Wynne Rogers juge de la Premiere Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, rvisen A. je procéderai à la vente à l'enchère blique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, VENDREDI le 26me jour de septembre 1902, à midi de la propriété ci-après crite, à savoir : Tous les droits, titre et intérêt de Mme Catherine Gavin, veuve de Patrick Mannion ou Manning, étant un tiers divis en parties en pleine possession et tous les droits usufruit dans la balance des deux tiers indivis de et à la propriété ci-après décrite, à voir

n certain lot de terre ensemble avec toutes s bâtisses et améliorations, situé dans le xième district de cette ville, dans l'Ilet rné par les rues Galvez, Conti, Johnson Roman Nos 4 et mesurant 27 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à rue Galvez sur 108 pieds de profondeur tre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire dessus intitulé et numérotée. Conditions : comptant. CHAS H. KENNEDY, Constable la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

7 août—27—sept 2 7 14 21 26

Succession de William H. Glynn.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,420—Division B—Vu est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ellen Bonte, veuve de William H. Glynn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds attribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.

19 sept—19 23 28

Succession de Michael E. Delin.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,527—Division C Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael E. Delin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent en avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats. 13 sept—18 17 22

Succession de Mme G. Hauser.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 50,004—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Georges J. Glover, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dart & Kernan, avocats.

19 sept—16 20 25

Succession de Mme Fannie Parr.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 68,574, Division E Attendu que Philip J. Echols a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Fannie Parr décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite demande. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dart & Kernan, avocats.

19 sept—19 23 28

AVIS AUX CREANCIERS.

Succession de Darcantel and Dinscellis, en liquidation.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,159 Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Georges J. Glover, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dart & Kernan, avocats.

19 sept—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal No 2508 rue Clio, entre Lesnat et Magnolia.

John Huber vs Mme Peter Wegmann et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clio, Léonat, (anciennement Solis), Magnolia, (anciennement Maunsel) et Erato, désigné comme lot No vingt-un, et mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Clio, sur cent dix-sept pieds, cinq pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

12 sept—12 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Sixième District,

Borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Willow et Delord.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs Henry C. Pitot et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,222—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre dans le sixième district de cette ville, dans cette section autrefois connue comme Burthieville, désigné par le No 117 et borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Willow et Delord, et mesurant deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Calhoun, trois cents pieds de face à l'avenue Henry Clay, deux cent quarante pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Willow et deux cent trente-deux pieds six pouces et une ligne de face à la rue Delord.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Gustave Lemle, avocat pour la plaignante.

12 sept—12 13 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Coin des rues Magasins et Septième, Connue comme "Pythian Hall".

Terrains 55'x125'.

Eugène Dupré vs Pythian Hall Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 68,489— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, située dans le Sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Collége, [anciennement Plaquemines], Chestnut, Soniat et Dufossat, ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis privé annexé à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 2 février 1893 enregistré dans le Bureau des Aliénations, Livre 148, folio 62 d'après lequel ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Dufossat et Collége, [anciennement Plaquemines] et mesurant soixante-dix (70) pieds de face à la rue Dufossat sur cent vingt-cinq pieds [125] de profondeur et façade sur la rue Collége [anciennement la rue Plaquemines] ladite portion de terre est composée des portions faisant face aux lots désignés par les Nos Quatorze, Quinze, Seize et Dix-Sept, sur un plan du faubourg Avart, dressé par W. Forsney, voyer et déposé pour référence dans l'étude de C. C. Ladreyère, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions —Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Horace E. Upton et John R. Upton, avocats pour la plaignante.

22 août—22 23 29—sept 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 820 et 824 rue Ste Marie, entre les rues Fulton (ou St Thomas) et Chippewa.

Security Building & Loan Association vs W. J. Sebastian.

COU